



# Les Amis de l'Avenue du Château à Meudon

Association Loi 1901

Meudon, le 19 juin 2019

Monsieur Denis Larghero  
Maire de Meudon  
6 avenue Le Corbeiller  
92190 Meudon

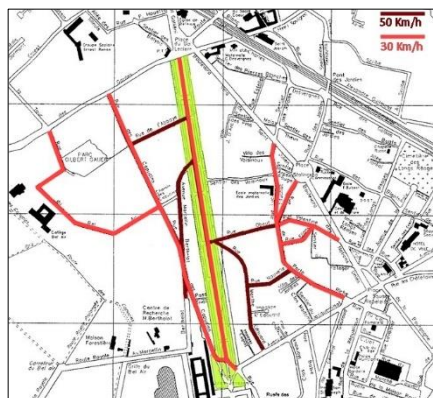
## LIMITATION DE LA VITESSE A 30 KM/H

Monsieur le Maire,

A l'occasion de la réunion Plan Vélos du 21 mai dernier, vous avez sollicité l'avis des Conseils de quartier sur la généralisation dans Meudon de la limite de vitesse à 30 Km/h, à l'exclusion des voies départementales et de quelques voies à fort trafic.

Après information et consultation de nos adhérents, nous vous confirmons notre total accord sur ce projet.

En ce qui concerne plus particulièrement le quartier de l'avenue du Château, notre association avait dès 2003 demandé cette limite pour l'Avenue du Château et suggéré qu'elle soit étendue à l'ensemble de ses abords de la rue Porto-Riche à la rue des Capucins.



La situation actuelle, illustrée sur le plan ci-contre, est en effet totalement incohérente et donne lieu à une signalisation illisible et à une débauche de panneaux d'entrée et sortie de zone 30. Nous souhaitons donc que cette mesure soit aussi l'occasion d'une simplification de la signalisation pour la rendre plus lisible, plus efficace et plus esthétique.

En espérant que cette mesure pourra rapidement être mise en œuvre, nous vous prions de croire, Monsieur le Maire, en l'assurance de nos sentiments respectueux.

Daniel Thouvenin  
Président de l'AAAC

Copie : Madame Claire Fournol, Responsable de la démocratie participative  
Monsieur Alain Bastian, Directeur de l'environnement urbain